



MAIRIE

DE

MEZIERES EN BRENNÉ

36290 – 8 Place Jean Moulin

☎ : 02 54 38 04 23

E-Mail : [mairie@mezieres-en-brenne.fr](mailto:mairie@mezieres-en-brenne.fr)

[www.mezieres-en-brenne.fr](http://www.mezieres-en-brenne.fr)



Villages d'avenir



## Procès verbal de la session du 5 juin 2026

Par lettre en date du 29 mai 2026, le Conseil Municipal a été convoqué en séance ordinaire, à la Mairie de Mézières-en-Brenne, pour le 5 juin 2026, afin de délibérer sur les questions suivantes :

### Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal du 18 mai 2026 ;
3. Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations ;
4. Comptes rendus des commissions ;
5. Election des délégués et suppléants en vue du scrutin des sénatoriales du 27 septembre 2026.

\*\*\*\*

Le Maire, certifie que la liste des délibérations de la précédente séance a été affichée, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 21 mai 2026.

\*\*\*\*\*

Il certifie en outre que les formalités prescrites par les articles L 2121.7, L 2121.9, L2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales ont été observées pour la convocation de la réunion du Conseil Municipal.

Le cinq juin deux mille vingt-six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Mézières en Brenne, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Jean-Louis CAMUS, Maire.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h30.

**Étaient présents :** MM. CAMUS Jean-Louis, M. PASCAL David, Mme AUROUX Florence, M. LANCHAIS Roland, M. DOISEAU Michel, Mme VÉRITÉ Marie-Claude, Mme LEFORT Sylvie, Mme NATUREL VALLIN Maryline, M. CHESSERON Alexandre, M. VÉRITÉ Jérémy, M. BECTARD Pascal, Mme LUCHINI Cathy, M. SALLÉ Antoine.

**Étaient excusés :** Mme AUCUY Isabelle donne pouvoir à M. VERITE Jérémy, Mme BOELY Camille donne pouvoir à Mme AUROUX Florence.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

### 1- DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

#### **2026-07-01 Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur le Maire informe qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner un secrétaire de séance.

Mme AUROUX Florence a été élue secrétaire de séance.

### 2- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 MAI 2026.

#### **2026-07-02 Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2026**

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 mai 2026 a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux, afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations et propose de procéder au vote de l'approbation dudit procès-verbal.

### 3-COMPTES RENDUS DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE (ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23)

Conformément à la délibération n°2026-04-04 relative aux délégations consenties par le Conseil municipal, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre des attributions prévues à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

| N° décision | Date       | Nature  | Objet                                                                   | Fournisseur             | Montant        |
|-------------|------------|---------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------|
| 2026-016    | 19/05/2026 | Devis   | Travaux d'éclairage public<br>Route de Châtillon – Chemin<br>des Vignes | LABRUX                  | 8 426,40 € TTC |
| 2026-017    | 21/05/2026 | Avenant | Avenant au contrat de<br>maintenance – logiciels mairie                 | ODYSSEE<br>INFORMATIQUE | 1 007,70 € TTC |

### 4-COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Les vice-présidents des commissions communales présentent au Conseil municipal le compte rendu des dernières réunions.

- **Commission « Communication »** s'est réunie le 26/05/2026 à 20h30 à la Mairie  
La parole est donnée à la vice-présidente afin de présenter le compte rendu.
- **Commission « Jeunesse-Relève citoyenne »** s'est réunie le 28/05/2026 à 18h00 à la Mairie  
La parole est donnée aux vice-présidents afin de présenter le compte rendu.
- **Commission « Vie économique »** s'est réunie le 04/06/2026 à 20h30 à la Mairie.  
La parole est donnée aux vice-présidents afin de présenter le compte rendu.

-----  
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les comptes de gestion doivent être approuvés préalablement aux comptes administratifs et à l'affectation des résultats. Toutefois ils n'ont pu être soumis au vote du Conseil municipal dans les délais habituels n'ayant pas encore été validés par les services de la trésorerie.  
-----

### 5-ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DU SCRUTIN DES SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026.

#### **2026-07-03 Elections des délégués et des suppléants en vue du scrutin des élections sénatoriales du 27 septembre 2026**

Conformément aux dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs et de l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026, le Conseil municipal a été appelé à élire les délégués et les suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Après avoir rappelé les modalités du scrutin et les règles applicables, il a été procédé à l'élection au scrutin secret.

À l'issue des opérations de vote et du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :

#### **Délégués titulaires :**

- Mme AUROUX Florence
- M. CAMUS Jean-Louis
- M. PASCAL David

#### **Délégués suppléants :**

- Mme VERITE Marie-Claude
- Mme LEFORT Sylvie
- M. LANCHAIS Roland

- ✚ **CONSTATE** les résultats de l'élection des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;
- ✚ **PROCLAME** élus les candidats ci-dessus désignés ;
- ✚ **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre le procès-verbal et les résultats à Madame la Préfète de l'Indre conformément à la réglementation et aux instructions en vigueur.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil municipal que la prochaine réunion est programmée le Vendredi 29 juin 2026 à 20 h 30 – Salle du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h45.

La secrétaire de séance,



AUROUX Florence

Le Maire,



Jean-Louis CAMUS

Arrêté lors de la session du : ... 29 / 06 / 2026 .....

Publié et affiché le : ... 30 / 06 / 2026 .....

